

	<p><b>COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON DE TAROT</b></p> <p>Comité 51 de la Fédération Française de Tarot</p> <p><a href="https://yvanmirada.wixsite.com/tarotlr">https://yvanmirada.wixsite.com/tarotlr</a></p>	<p>Président          Antoine SANCHEZ          9 place de la Mutualité          30000 NÎMES          06 71 21 37 27          Sanchez.antoine52@wanadoo.fr</p>
---	--	---

# Principe des défraiements championnat du Comité Languedoc Roussillon de Tarot pour la saison 2021 - 2022.

## Sélectif de Coupe de France :

- Finale de ZONE, *quand celle-ci ne se fait pas dans le comité.*
- Forfait de déplacement au départ du club (si plusieurs club alors le plus éloigné du lieu du championnat)
  - α 0.1 cts du Km
  - α Péage selon MICHELIN
 Pour les équipes à 4 joueurs, une voiture de défrayer. Pour les équipes à plus de 4 joueurs, 2 voitures de défrayer.
- Forfait repas de 15 euros par joueur, si 2 séances jouées.
- Championnat de France
- Forfait de 50 €uros par joueur et journée de compétition.
- Forfait de déplacement au départ du club (si plusieurs club alors le plus éloigné du lieu du championnat)
  - α 0.1 cts du Km
  - α Péage selon MICHELIN
 Pour les équipes à 4 joueurs, une voiture de défrayer. Pour les équipes à plus de 4 joueurs, 2 voitures de défrayer.

*NOTA : En cas de 2 voitures, selon l'origine des joueurs les forfaits peuvent être différents.*

	<p><b>COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON DE TAROT</b></p> <p>Comité 51 de la Fédération Française de Tarot</p> <p><a href="https://yvanmirada.wixsite.com/tarotlr">https://yvanmirada.wixsite.com/tarotlr</a></p>	<p>Président          Antoine SANCHEZ          9 place de la Mutualité          30000 NÎMES          06 71 21 37 27          Sanchez.antoine52@wanadoo.fr</p>
---	--	---

### **Championnat de France Quadrette :**

- Forfait de 50 €uros par joueur pour la 1<sup>ière</sup> séance.  
75 €uros/joueur pour 2 séances et 100 €uros/joueurs pour 3 séances
- Forfait de déplacement au départ du club pour la quadrette (si plusieurs club alors le plus éloigné du lieu du championnat)
  - ⌘ 0.1 cts du Km
  - ⌘ Péage selon MICHELIN
 Soit 25 % du forfait déplacement par joueur.

### **Championnat de France Triplette :**

- Forfait de 50 €uros par joueur par séance (sachant qu'il y a une séance par jour).
- Forfait de déplacement au départ du club pour la triplette (si plusieurs club alors le plus éloigné du lieu du championnat)
  - ⌘ 0.1 cts du Km
  - ⌘ Péage selon MICHELIN
 Soit 33,33 % du forfait déplacement par joueur.

### **Championnat de France Série et senior dupliqué :**

- Forfait de 50 €uros par joueur par séance (sachant qu'il y a une séance par jour, en cas de 2 séances cumul de série un seul défraiement de 50 €uros par jour).
- Forfait de déplacement au départ du club. Par principe, il est encouragé aux joueurs de faire du regroupement par club.
  - ⌘ 0.1 cts du Km
  - ⌘ Péage selon MICHELIN
 Si 2 joueurs du club 50 % par joueur, si 3 joueurs alors 33,33 % , etc... jusqu'à 5 joueurs du forfait déplacement.

	<p><b>COMITE LANGUEDOC ROUSSILLON DE TAROT</b></p> <p>Comité 51 de la Fédération Française de Tarot</p> <p><a href="https://yvanmirada.wixsite.com/tarotlr">https://yvanmirada.wixsite.com/tarotlr</a></p>	<p>Président          Antoine SANCHEZ          9 place de la Mutualité          30000 NÎMES          06 71 21 37 27          Sanchez.antoine52@wanadoo.fr</p>
---	--	---

## **Championnat de France Donnes Libres :**

Pour les divers championnats de France Donnes Libres, les défraiements sont des forfaits :

- Donnes Libres individuel, toutes catégories :

Forfait de 100 €uros par joueur pour le championnat.

NB : Selon les recettes avec les sélectifs et la finale, le forfait peut-être augmentée de quelque dizaines d'€uros.

- Donnes Libres individuel, senior :

Forfait de 100 €uros par joueur pour le championnat.

- Donnes Libres DUO :

Forfait par DUO de 200 €uros pour le championnat.

- Donnes Libres par équipe de 4 :

Forfait par équipe de 400 €uros pour le championnat.

**NB :**

***Si le championnat se passe dans notre comité, les joueurs du club recevant ont un forfait réduit de moitié.***

***Pour le libre DUO et par équipes de 4, tenant compte du lieu des compétitions (cas d'Olonnes, Bagnoles de l'orne,...) il est décidé de pouvoir moduler les défraiements chaque année lors de la réunion du 14 décembre 2019.***

**Suite aux contraintes de la pandémie le bureau du comité a décidé le 20 juin 2020 la réduction de 10 % des défraiements de base pour la saison 2020 – 2021 et maintenu pour la saison 2021 – 2022.**